

Solidaires en action ^{N° 100}

Le 16 octobre 2013

Renault à Douai (59) : réintégré grâce à l'action de tous !

Le 30 septembre, Grégory, salarié de Renault Douai et syndiqué SUD est licencié par la direction. Son « tort » ? Avoir été agressé physiquement par son responsable hiérarchique qui l'a pris à la gorge pendant une embrouille avec un autre salarié sur les chaînes. Renault, droit dans ses bottes, ne veut rien entendre des réclamations du salarié et du syndicat, et décide de le licencier après 10 ans d'ancienneté. La direction souhaitait en faire un exemple, et montrer que l'arbitraire patronal était toujours bien présent.



Raté ! Après quasiment 15 jours de mobilisation liée à la grève de la faim de Grégory aux portes de l'usine, la direction a fini par plier. Le large soutien, physique et financier, essentiellement de SUD-Solidaires (quasiment 30% dans l'usine, majoritaire chez les ouvriers) et de la CGT de l'usine, mais aussi des structures de SUD industrie 59/62 et Solidaires industrie, ou encore des UIL Solidaires (Béthune et Valenciennes) a payé : **Renault a fini par reconnaître le caractère abusif du licenciement de Grégory, en lui accordant une indemnité compensatoire ainsi qu'un projet de formation.** Un coup contre l'un-e d'entre nous est un coup contre nous toutes/tous, et la solidarité a montré qu'il est possible de s'attaquer aux décisions de la direction, également sur le plan disciplinaire. **Une vraie leçon de solidarité ouvrière : chaque matin, les piquets de grève et les heures de grèves des salarié-e-s ont accentué la pression sur la direction.**

TCN à Nîmes (30) : une longue grève victorieuse

Lors des Négociations Annuelles Obligatoires, la direction a refusé les demandes pourtant légitimes : 2% de revalorisation salariale, des tickets restaurant pour chaque jour travaillé, l'augmentation du nombre de conducteurs tram-bus, la mise en place d'un Plan d'Épargne pour la Retraite Collective, l'égalité de traitement avec le même coefficient de rémunération pour la même ancienneté. Depuis qu'il a emporté l'appel d'offres pour ces transports urbains de voyageurs, le groupe Kéolis s'est mis à dos salarié-es et usagers (suppression de dessertes, conditions de transports dégradées).

Les salarié-es non-cadres ont commencé la grève à 95 % le 5 septembre. **La direction a attendu les 100% au bout de 6 semaines, le soutien des maîtrises aux grévistes malgré les pressions énormes, pour céder sur la plus grande partie des revendications et s'engager à négocier l'amélioration des conditions de travail et le contrat de génération.** Après la fin de la grève, le 11 octobre, le tribunal a rendu le jugement demandé par la direction contre les délégués syndicaux assignés en nom propre, accusés de diriger une grève illégitime. La direction a gagné sur un seul point, l'obligation de cesser le blocage, qui était levé depuis la fin de la grève. Elle a perdu sur tous le reste, a été condamnée aux dépens.

Cette victoire est aussi celle de la solidarité qui a permis de tenir 6 semaines. Celle de leurs collègues voisins de la TAM et de la POM à Montpellier qui, même s'ils ne sont pas dans le même Groupe, subissent les mêmes travers de ces Délégations de Service Public, celle des militant-es de l'Union syndicale Solidaires du Gard qui ont efficacement coordonné soutien et popularisation du mouvement, celle de nombreux syndicats et sections SUD transports de voyageurs, celle de syndicats SUD-Rail mettant en accusation la direction SNCF donneuse d'ordre de Kéolis. Une partie de la solidarité financière ira aux personnes les plus précaires dans l'entreprise, le reste servira à d'autres luttes.

Universités : les assemblées générales construisent l'avenir

A l'Université Montpellier 3, à Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris 10, à Toulouse Mirail, Bordeaux 3, Grenoble, Toulouse, Lille 1, Evry, **de nombreuses assemblées générales se sont tenues ces derniers jours, parfois suivies de manifestations.** En s'appuyant sur les contextes locaux et sur les répercussions concrètes des contre-réformes universitaires et notamment de la dernière Loi Fioraso de 2013, elles montrent que **des voix étudiantes contestent la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche.** Les syndicats de Solidaires Etudiant-e-s sont partie prenante de ces premières mobilisations qui doivent se poursuivre et permettre l'émergence d'un mouvement social au niveau national.

Sephora : ils exploitent et instrumentalisent les salarié-es !

Sephora, le bricolage et désormais Monoprix : les médias ont braqué les projecteurs sur une prétendue armée de salarié-es volontaires pour travailler le dimanche et la nuit... Cette « mobilisation », largement soutenue par les dirigeant-es des entreprises en question, doit être ramenée à sa juste proportion : la grande masse des salarié-es du commerce n'a pas envie de brader ses dimanches et ses nuits !

Une fois les horaires atypiques généralisées, l'exception deviendra la règle et alors... finies les majorations !

C'est déjà le cas, par exemple, pour les travailleurs/euses de l'hôtellerie-restauration pour qui ils sont considérés comme des horaires habituels de travail. Ce sont également les salarié-es des autres secteurs qui seront contraint-es à leur tour de travailler 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui n'a aucun effet automatique sur l'emploi : la liquidation de *Virgin* le rappelle.

Le prétendu volontariat occulte la question essentielle : la faiblesse des salaires dans le commerce. Ainsi, chez *Sephora*, un tiers du personnel travaille à temps partiel, alors que l'enseigne a doublé son chiffre d'affaires en 5 ans !

A l'occasion de la mission confiée à Jean-Paul Bailly, ex-PDG de La Poste de sinistre mémoire, l'Union syndicale Solidaires rappellera ses revendications :

- obligation de 2 jours de repos consécutifs chaque semaine, dont le dimanche,
- si le travail le dimanche ou un jour férié est vraiment indispensable, une majoration en temps et/ou en argent à minima de 100%, au choix des salarié-es,
- le travail de nuit doit rester exceptionnel et limité aux seuls secteurs socialement utiles,
- un revenu socialisé d'études aux jeunes en formation pour leur donner les moyens d'étudier.

L'Union Syndicale Solidaires, dont le syndicat SUD Commerce, soutient toutes les actions visant à faire respecter la législation relative au repos dominical et au travail de nuit car la vie des salarié-es et leur santé n'ont pas à faire les frais de la concurrence à laquelle se livrent les enseignes. Elle appelle à la constitution d'un front syndical et social pour s'opposer à toute nouvelle dérégulation.

Secteur ferroviaire : le 16 octobre, SUD-Rail dans l'action

*Le 16 octobre, le conseil des ministres examinait un projet de loi qui poursuit la désintégration du système ferroviaire. Le ministère couvre totalement la politique de Pépy qui organise la casse de la SNCF, et des cheminot-es, depuis des années. **SUD-Rail exige une autre réforme, pour développer le service public, arrêter le démantèlement de l'entreprise et améliorer la réglementation du travail.***

Le 16 octobre, les travailleurs-ses du rail ont exprimé leur avis : pas question de laisser les ministres décider de leur avenir et de celui du service public ferroviaire ! Les usagers sont aussi concernés et ont pris la parole.

SUD-Rail n'a pas changé d'avis depuis 1997, la création de RFF était une faute grave : la dette s'est amplifiée, et cette séparation a considérablement dégradé les conditions d'exploitation du réseau. Il y a urgence : **il faut réintégrer vraiment le système ferroviaire, donc réunifier la gestion de l'infrastructure et l'exploitation ferroviaire dans un**

établissement public unique : la SNCF. Le 9 octobre, la CGT a refusé un appel commun CGT/SUD-Rail et choisi d'appeler seule à la grève, rassemblant 10% de cheminot-es. Le 16 octobre, CGT, UNSA, CFDT ont refusé d'agir le jour où le projet de loi est présenté ; les conditions n'étaient pas remplies pour un appel national à la grève, mais **à travers cette journée d'action dans les centres ferroviaires, SUD-Rail construit le mouvement national reconductible nécessaire.**

Le 16 octobre, SUD-Rail était présent dans les gares et les centres ferroviaires, devant le ministère des transports pour exiger d'autres réponses que cette loi qui casse le service public ferroviaire :

- l'arrêt de toutes les suppressions d'emploi qui nuisent au service public rendu aux usagers, à sa sécurité, aux conditions de travail des cheminot-es ;
- les mêmes droits pour tous les travailleurs-ses du secteur ferroviaire, par l'amélioration de la réglementation du travail aujourd'hui applicable à la SNCF ;
- un vrai débat public sur le transport ferroviaire.

Michelin à Joué-les-Tours (37) : la résistance continue

Les Michelin ne se laissent pas faire face à un énième plan de restructuration : 730 suppressions d'emplois sur 930 à l'usine de Joué-les-Tours. Après un premier blocage le 9 octobre, où des centaines de salarié-e-s ont exprimé leur colère, les syndicats avaient quitté la table des négociations. Les actions, menées par SUD Michelin et la CGT ont repris le 15 octobre. **Les piquets de brève bloquants, et les grèves tournantes ont permis d'imposer un vrai rapport de force** : aucun camion ne sort et d'autres usines commencent à manquer de pièces. **Preuve en est que la grève reste la meilleure arme**



des travailleurs/ses, c'est que la direction, habituellement fermée à toute ouverture de négociations pendant les mobilisations, vient d'annoncer un planning de deux réunions par semaine. La participation des Solidaires locaux, en soutien aux équipes de SUD-Michelin, et la représentativité obtenue récemment dans la branche caoutchouc, permettent de mettre la pression partout où c'est possible. Le combat des salarié-es de Michelin face aux actionnaires du groupe doit être soutenu !

Hôpital Tenon à Paris : l'administration envoie les CRS !

Le 3 octobre, la direction de l'hôpital Tenon à pris la décision de faire appel aux forces de police dans l'enceinte de l'établissement pour mettre un terme au rassemblement pacifique du Collectif IVG (CIVG) soutenu par le syndicat CGT et la section SUD de l'hôpital. Ce collectif défend la survie du service d'orthogénie ; il est connu et reconnu par la direction de l'hôpital depuis 2009.

Le collectif souhaitait rencontrer la direction concernant les conditions de fonctionnement du service en raison du manque d'effectif infirmier et des travaux en cours. Celle-ci n'ayant pas daigné répondre à cette demande, le collectif a décidé d'occuper pacifiquement le hall, pour attendre ce rendez-vous. Le service sécurité est intervenu pour arracher la banderole des mains des membres du collectif, la police les encerclant. Après cet accueil violent, le collectif imposait que la direction reçoive une délégation. Celle-ci se trouva confrontée à une suite surprenante : menaces, intimidations, blocage des ascenseurs, interdiction de passer par les jardins, et à l'approche des bureaux de la direction, la délégation était brutalement rejetée à l'extérieur par des CRS !

Cette violente intervention policière dans un établissement public de santé est une première. Dans le climat de restructuration du service public de santé (suppressions de services, regroupements d'hôpitaux, fermeture de l'Hôtel-Dieu, diminution de la masse salariale, financiarisation de la gestion des hôpitaux, ...) les organisations syndicales défendent les droits à un service public de qualité égal pour tous. Face au personnel et aux représentants syndicaux, face à la défense des Droits des Femmes au droit de choisir, les responsables de l'administration ont choisi les CRS. La lutte continue...

A Paris, trois militant-es et les syndicats SUD et CGT comparaitront le 15 novembre devant le tribunal administratif. La direction de l'Assistance Publique demande leur « *expulsion du domaine public* », parce qu'ils et elles refusent la fermeture de l'Hôtel-Dieu, qui priverait la population de 9 arrondissements parisiens d'urgences de proximité.

Sans-papiers et migrant-es : la marche du Grand Paris

Regroupés dans l'Union Nationale des Sans Papiers, les collectifs sans papiers franciliens et du Nord ont organisé une marche du Grand Paris des Sans-papiers et Migrants. Durant tout le mois de septembre, les marcheurs et les marcheuses ont rencontré les habitant-es et les municipalités des communes traversées sur les départements d'Ile-de-France.

17 mois après l'élection de F. Hollande, le gouvernement n'a fait suivre ses engagements que d'une seule circulaire, le 28 novembre 2012, du ministère de l'intérieur conduisant à établir des sous catégories de situations très éventuellement régularisables. Le renvoi de la loi sur le droit de vote des étranger-es dans plusieurs années, la préparation en 2014 d'un projet de loi sur l'immigration uniquement fondée sur une doctrine utilitariste, et la continuité d'une politique de quota de régularisations et de reconduites à la frontière ont largement démontré ce que sont les valeurs réelles du gouvernement !

Ce « Grand Paris », ce sont aussi les travailleur-ses sans papiers qui le construisent dans le bâtiment et les travaux publics, et le font fonctionner dans les services. Les grands groupes et les pouvoirs adjudicateurs qui leur attribuent les marchés publics sont toujours les plus gros profiteurs cyniques des sans-papiers, rejetant systématiquement toutes les responsabilités sur la sous-traitance en cascade, les pourvoyeurs de salarié-es les plus précaires. En interpellant directement le chef de l'Etat à l'arrivée de la marche ce samedi 5 octobre, le mouvement des sans-papiers et leurs soutiens ont rappelé publiquement la nécessité d'en finir avec des textes qui continuent à enchaîner les travailleur-ses sans papiers dans la surexploitation et à nier à toute personne sans titre de séjour le droit de vivre décemment en France, qu'elle soit sans emploi ou salariée, malade ou en bonne santé, seule ou avec des enfants.

Maternité des Lilas (93) : l'action collective pour gagner !

Il y a deux ans, une mobilisation longue, inventive, unitaire et très populaire, avait imposé au président de l'Agence Régionale de Santé la reconstruction de la maternité des Lilas aux Lilas. Celle-ci, prévue en sur un terrain de la commune, était actée dans le plan « hôpital 2012 », puis garantie par François Hollande en 2012, et de nouveau lors de la visite de soutien de la ministre de la Santé Marisol Touraine et de la ministre du Droit des femmes Najat Vallaud-Belkacem.

On pouvait espérer que cette maternité de proximité, dans un département où les naissances ont augmenté de 13 % en 10 ans et où le taux de mortalité infantile est bien supérieur au taux national, était sauvée. Mais le 3 juin 2013, l'ARS s'opposait à la reconstruction ! Fin juin, l'ARS et le ministère avançaient un projet de transfert dans les locaux désaffectés de l'ancienne maternité de Montreuil, vétustes, pas plus grands que ceux des Lilas et inadaptés à cette activité. Les premières actions aboutirent à l'obtention d'un moratoire jusqu'à la rentrée de septembre. Avec les personnels, les habitant-es, les élu-es des Lilas, de très nombreuses associations, citoyen-nes, la fédération SUD Santé et l'Union syndicale Solidaires poursuivent la lutte contre le projet de fermeture de la Maternité et du centre IVG des Lilas. **Hors de question que des milliers de femmes ne bénéficient plus de leur maternité de proximité et qu'elles ne puissent plus disposer librement de leur corps.** La maternité des Lilas doit vivre et vivra aux Lilas !

Inspection du travail : dans l'action le 8 octobre et après !

Michel Sapin, ministre du Travail, a présenté en septembre 2013 un projet de restructuration de l'Inspection du travail qui fait peser de graves dangers sur son indépendance et son caractère généraliste, et qui s'inscrit dans la suite des mesures socialement régressives mises en place par les gouvernements successifs. Ce projet prévoit notamment :

- **la disparition des sections d'Inspection du travail actuelles et leur remplacement par des unités de contrôle (UC) réunissant entre 8 et 12 agents.** Cette réorganisation va porter atteinte au caractère de proximité des sections alors qu'actuellement chaque entreprise n'a qu'un seul interlocuteur ;
- **la disparition des contrôleurs du travail**, qui contrôlent actuellement les entreprises de moins de 50 salariés, ce qui fait peser de sérieuses menaces sur les effectifs de contrôle et signifiera une baisse du nombre de contrôle dans les petites entreprises ;
- **la remise en cause de l'indépendance des inspecteurs du travail par un contrôle hiérarchique accru qui va à l'encontre de l'organisation actuelle, basée sur l'autonomie et l'indépendance, sur la base de la Convention n°81 de l'Organisation internationale du travail, qui prévoit notamment dans son article 6 que «Le personnel de l'inspection sera composée de fonctionnaires publics dont le statut et les conditions de service leur assurent la stabilité dans leur emploi et les rendent indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue » ;**
- **le renforcement de la spécialisation**, par la création d'unités de contrôle spécialisées sur un secteur ou un risque particulier. Cette spécialisation appauvrira et limitera considérablement l'action de contrôle.

Le projet Sapin plongerait l'inspection du travail dans une désorganisation dont les premières victimes seront les salarié-es et les représentants du personnel privés d'interlocuteurs identifiés et de proximité. **Cela profiterait au patronat, qui verrait exaucer l'un de ses vœux les plus chers : la mise au pas de l'action de ce service aux salarié-es.** Le respect du Code du travail a besoin d'un renforcement des effectifs de l'Inspection du travail, du maintien du maillage territorial, du respect des principes d'indépendance de l'inspection et du renforcement des permanences ouvertes au public. Plus de 300 salarié-es de l'Inspection du travail se sont rassemblé-es à l'appel de CNT, CGT, FO, FSU et Solidaires, le 8 octobre à Lyon pour accueillir le ministre venu visiter l'école du ministère du travail. D'autres actions se préparent.



Retraites : nous étions dans la rue les 8, 10, 15 octobre...

Le 8 octobre, dans plusieurs départements, des manifestations ou rassemblements ont eu lieu à l'appel des organisations syndicales de retraité-es CGT, FSU, Solidaires, parfois avec la présence aussi de la FGR. Le 10, des rassemblements étaient organisés dans plusieurs villes. Le 15, CGT, FSU, Solidaires, appelaient de nouveau à des manifestations et rassemblements, FO à un rassemblement de militant-es à Paris. A chaque fois, il s'agissait de redire notre désaccord avec la contre-réforme actuellement en débat au Parlement, qui touche directement les retraité-es, mais aussi de rappeler les revendications spécifiques de cette catégorie de la population. **A l'image du mouvement syndical interprofessionnel dans son ensemble, ces initiatives n'ont pas rassemblé aussi largement qu'il serait souhaitable ; nous avons besoin de construire des actions fortes dans lesquelles se retrouvent la masse des salarié-es, des retraité-es, des chômeurs-ses, des jeunes en formation.** Ce qui se fait ces dernières semaines est notoirement insuffisant, et confirme à la fois le refus de mener la bataille d'autres organisations, notre impossibilité en l'état actuel de forces à passer outre, l'absence de cadres unitaires utiles entre syndicalistes de lutte. Des bilans collectifs sont à tirer pour aller de l'avant. **Mais c'est avec celles et ceux qui luttent que nous ferons changer les choses !**

PSA à Poissy (78) : halte à l'arbitraire et à la discrimination

Depuis quasiment un mois, 7 salarié-es de PSA Poissy sont en grève de la faim collective pour protester à la fois contre le harcèlement dont ils sont victimes en tant que syndicalistes - tous syndiqué-es à SUD industrie 78 - mais aussi pour tirer un signal d'alarme sur l'organisation du travail à PSA. Plusieurs mois après la longue grève menée par Sud-Solidaires et la CGT à PSA Aulnay contre la fermeture de l'usine et les milliers de suppressions d'emplois dans le groupe, c'est une nouvelle bataille qui s'engage sur le site où salarié-es et production d'Aulnay ont été en partie transférés. **Les salarié-es campent devant l'une des directions de PSA à Poissy, nuit et jour.** Malgré les tentatives d'intimidation, ils et elles ne lâchent rien. Si cette grève de la faim ne peut pas se substituer aux actions collectives, notamment à l'heure où les équipes Sud-Solidaires de PSA luttent contre le « Nouveau Contrat Social » (comme à l'usine de Trémery) aux côtés d'autres organisations syndicales, elle rappelle la réalité que vivent les salarié-es du secteur automobile et davantage de PSA. Le soutien s'est organisé largement pour tenter de faire plier PSA, malgré une implantation toute relative dans le groupe, avec Solidaires 78, Solidaires industrie et sa coordination Sud PSA groupe. Une manifestation a eu lieu le 12 octobre, pour briser l'omerta à la fois chez PSA, mais aussi le black-out médiatique. **PSA doit ouvrir des négociations, et rapidement, pour permettre à ces salarié-es d'exercer librement leurs activités syndicales et d'avoir un poste de travail conforme !**

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>